

GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC.
RAPPORT DE CHANGEMENT IMPORTANT

ITEM 1. **Émetteur assujetti**

Groupe Immobilier Grilli Inc.
3535 boul. St-Charles
Bureau 200
Kirkland (Québec) H9H 5B9

ITEM 2. **Date du changement important**

Le 20 octobre 2004

ITEM 3. **Communiqué de presse**

Groupe Immobilier Grilli Inc. (la « Compagnie ») a publié un communiqué de presse indiquant le changement important le 20 octobre 2004 à Montréal, Québec. Une copie de ce communiqué de presse figure à l'annexe A des présentes.

ITEM 4. **Sommaire du changement important**

La Compagnie a annoncé que les actionnaires ont approuvé l'opération de fermeture qui se réalisera par l'entremise d'une fusion entre la Compagnie et 9145-2276 Québec Inc. et le rachat subséquent des actions privilégiées rachetable de la société résultant de la fusion.

ITEM 5. **Description complète du changement important**

Les actionnaires de la Compagnie ont approuvé, le 20 octobre 2004, l'opération de fermeture du capital-actions annoncée antérieurement par la Compagnie le 23 août 2004. L'opération a été approuvée par 99,75 % des voix exprimées par l'ensemble des actionnaires et par 99,41 % des voix exprimées par les actionnaires minoritaires à l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue ce matin.

L'opération de fermeture se réalisera par l'entremise d'une fusion de la Compagnie avec une compagnie privée (Nouco) contrôlée par M. Mario Grilli et les membres de sa famille. Nouco détient 12 124 841 des 14 237 763 actions ordinaires en circulation de la Compagnie.

La fusion prendra effet le 21 octobre 2004. Chaque actionnaire de la Compagnie, à l'exception de Nouco, recevra une action privilégiée catégorie A rachetable de la Compagnie issue de la fusion pour chaque action ordinaire de la Compagnie détenue immédiatement avant la fusion.

Chaque action privilégiée catégorie A rachetable sera ensuite immédiatement rachetée pour une somme de 3,82 \$ l'action payable comptant par la compagnie issue de la fusion. Nous rappelons aux actionnaires de déposer leurs certificats d'actions auprès de Trust Banque Nationale, l'agent de transfert de la Compagnie, afin de recevoir le produit de rachat.

ITEM 6. **Recours aux dispositions légales portant sur la confidentialité**

Sans objet

ITEM 7. **Renseignements omis**

Sans objet

ITEM 8. **Haut dirigeant**

Le haut dirigeant pouvant répondre aux questions concernant ce rapport est M. Mario Grilli, Président du conseil et chef de la direction. M. Grilli connaît les détails relatifs au changement important et peut être joint au (514) 694-0463.

ITEM 9. **Date du rapport de changement important**

Le 20 octobre 2004.

Le texte qui précède présente fidèlement le changement important dont il est question.

GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC.

(s) Mario Grilli

Mario Grilli

Président du conseil et chef de la direction

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LES ACTIONNAIRES DE GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC. APPROUVENT LA PRIVATISATION

Montréal, Québec, le 20 octobre 2004

Groupe Immobilier Grilli inc. (la Compagnie) annonce que les actionnaires de la Compagnie ont approuvé aujourd'hui l'opération de fermeture du capital-actions annoncée antérieurement par la Compagnie le 23 août 2004. L'opération a été approuvée par 99,75 % des voix exprimées par l'ensemble des actionnaires et par 99,41 % des voix exprimées par les actionnaires minoritaires à l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue ce matin.

L'opération de fermeture se réalisera par l'entremise d'une fusion de la Compagnie avec une compagnie privée (Nouco) contrôlée par M. Mario Grilli et les membres de sa famille. Nouco détient 12 124 841 des 14 237 763 actions ordinaires en circulation de la Compagnie.

La fusion prendra effet le 21 octobre 2004. Chaque actionnaire de la Compagnie, à l'exception de Nouco, recevra une action privilégiée catégorie A rachetable de la Compagnie issue de la fusion pour chaque action ordinaire de la Compagnie détenue immédiatement avant la fusion.

Chaque action privilégiée catégorie A rachetable sera ensuite immédiatement rachetée pour une somme de 3,82 \$ l'action payable comptant par la compagnie issue de la fusion. Nous rappelons aux actionnaires de déposer leurs certificats d'actions auprès de Trust Banque Nationale, l'agent de transfert de la Compagnie, afin de recevoir le produit de rachat.

- 30 -

Renseignements : Monsieur Mario Grilli
Président du Conseil et chef de la direction
Groupe immobilier Grilli inc.
3535, boul. St-Charles, Bureau 200
Kirkland (Québec) H9H 5B9
Tél. : (514) 694-0463